

Muslima Voyages

SOCIÉTÉ F2ZVOYAGES
Business Center
Immatriculée à DUBAÏ
LICENCE N°45000185

Contact & Informations

Lundi - Jeudi : 09h - 19h
Vendredi : 09h - 12h
contact@muslimavoyages.com

Facture Numéro	FAC-0866
Facture Date	24 octobre 2024
Date échéance	9 janvier 2025
Total à payer	1 090,00 €

A l'attention de

Merouane BEKKAR
merouanebekkar@gmail.com

Retrouvez les photos de votre villa aux Maldives [via ce lien](#)

Retrouvez les photos de votre chambre à Dubai [via ce lien](#)

Quantité	Détails du séjour	Tarif	Sous Total
1	Vols A/R EMIRATES Départ de Lyon le 2 février 2025 à 14h40, arrivée le 2 février 2025 à 23h59 à Dubai (vol direct), Départ de Dubai le 7 février 2025 à 04h20, arrivée le 7 février 2025 à 09h25 aux Maldives (vol direct) Départ des Maldives le 11 février 2025 à 22h55, arrivée le 12 février 2025 à 12h50 à Dubai (escale 6h30 à Dubai)	1 831,28 €	1 831,28 €
1	Hotels MILLENNIUM AL BARSHA DUBAI 5 nuits chambre deluxe petits déjeuners inclus 2 au 7 février 2025 BRENNIA KOTTEFARU MALDIVES 4 nuits villa ocean avec piscine privée all inclusive + transferts hydravion inclus 7 au 11 février 2025 2 adultes	4 458,72 €	4 458,72 €

Sous Total	6 290,00 €
Tax	0,00 €
Payé	-5 200,00 €
Total à payer	1 090,00 €

La réservation devra s'effectuer pendant nos horaires d'ouverture, si le paiement est effectué en dehors de ces horaires l'agence se donne le droit de modifier le montant total en raison des variations du prix et de la disponibilité des vols et des hôtels.

Le passeport doit être valide 6 mois après la date de retour.

Il est important de vérifier vos assurances voyage avant de réserver (soit en contactant votre banque pour vérifier l'assurance de votre carte bancaire soit vous contactez AllianzVoyages directement pour souscrire une assurance complémentaire).

Le règlement de la prestation touristique achetée se fait par carte bancaire ou par prélèvement sur le site internet www.muslimavoyages.com.

À l'inscription, un acompte du prix total du voyage est exigé pour la validité de l'inscription. Le règlement du solde doit intervenir au plus tard 21 jours avant la date de départ.

Le non-paiement d'une des échéances à date autorisera F2ZVOYAGES à considérer le voyage comme annulé du fait du client et en conséquence à facturer à ce dernier l'intégralité des frais d'annulation normalement dus à cette date.

Payé